

**École Rose-des-Vents**

4315, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1T 1S8  
Téléphone : (514) 596-6900  
Télécopieur : (514) 596-6901

**Procès-verbal  
Assemblée générale EXTRAORDINAIRE  
le 1<sup>er</sup> février 2012**

**Étaient présents :**

**Parents :** Militza Jean, Manon Marano, Nancy Mercier, Mélanie Nadeau, Nicole Pino, Antoine Bilodeau, Cynthia Lizé, Sébastien Ross, Marie-Soleil Sauvé, Janic Rouleau, Monya Pelletier, Josée Prévost, Simon Desmarais, Gontran Bage, Nicolas Girouard, Caroline Nadon, Manon Bélanger, Jean-Denis Dufort, Véronique Lizotte, Vincent Gendreau, Marie-Josée Meilleur, Agnès Dupuis, Jean Verdon, Benoît Cayer, Rose-Anne Cantin, Tony Plourde, Darquise Laliberté, Jean-François Poulin, Philippe Dulude, Diane Gendron, Jacinthe Leblanc, Pierre Juteau, Luc Marchessault, Isabelle Lajeunesse, Marie-Claude Ouellet, Adil El Farj, Chloë Charce,

**Direction :** Geneviève Tremblay

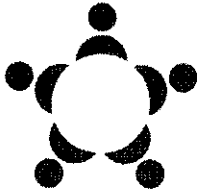
**1) Mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement.**

Nancy Mercier souhaite la bienvenue et rappelle l'historique du CCF (Comité consultatif de financement) depuis la dernière AGA; elle fait un compte rendu de leurs démarches.

Elle rappelle les 3 objectifs de l'AGE : 1) Les guides et principes qui doivent baliser le financement; 2) Le choix d'une structure de financement; 3) La levée du moratoire. Elle rappelle et explique qu'il y a déjà eu une discussion le 11 janvier 2012 concernant les travaux du CCF. Elle présente Louise Desmarais comme animatrice-présidente d'assemblée.

**2) Nomination du président et secrétaire d'assemblée**

Il est proposé que Louise Desmarais préside l'assemblée et que Philippe Dulude en soit secrétaire (proposé par Militza Jean et secondé par Nicole Pino). Madame Desmarais explique comment elle entend fonctionner et constate le quorum. Elle rappelle les objectifs de la soirée et insiste pour que la rencontre se termine à l'heure prévue, et propose une façon de fonctionner pour «ne pas s'enfermer dans les fleurs du tapis». Il est rappelé qu'un vote secret pourrait avoir lieu si 2 personnes en font la demande.



**École Rose-des-Vents**

4315, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1T 1S8  
Téléphone : (514) 596-6900  
Télécopieur : (514) 596-6901

**Procès-verbal  
Assemblée générale EXTRAORDINAIRE  
le 1<sup>er</sup> février 2012**

**3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Mélanie Nadeau et secondé par Rose-Anne Cantin.

**4) Mise en contexte**

Geneviève Tremblay rappelle le mandat du CCF et identifie les besoins à court et à long terme de l'école.

**5) Présentation de la proposition sur les principes de financement**

Il y a une lecture des considérants et des principes. Un parent soulève que : «veiller à limiter» ne veut rien dire; elle propose de clarifier le point 4.

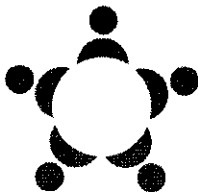
Geneviève Tremblay rappelle que 2 ou 3 évènements sont envisagés. Militza Jean rappelle que le C.É. aura une vision globale et que de fixer un nombre d'évènements maximum pourrait limiter les projets d'élèves.

Un parent propose le terme «efficience» à la place d'«efficacité».

Il est proposé que ces principes soient actualisés régulièrement au C.É., afin qu'ils ne se perdent pas. Il est rappelé que le projet éducatif doit être prioritaire à toute autre considération.

Un questionnement à lieu quant au délai de décision, qui pourrait faire avorter un projet. Nathalie Lussier explique que le C. É. peut se positionner rapidement dans de tels cas.

Des questions sont soulevées quant au rôle du comité de financement versus celui du C.É.



**École Rose-des-Vents**  
4315, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1T 1S8  
Téléphone : (514) 598-6900  
Télécopieur : (514) 598-6901

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale EXTRAORDINAIRE**  
**le 1<sup>er</sup> février 2012**

**6) Vote sur cette proposition**

Il est proposé que les 5 points soient adoptés. Proposé par Isabelle Lajeunesse et Luc Marchessault.

**7) Présentation des deux options de structures de financement.**

Un parent demande s'il y a des opportunités réelles qu'une entreprise fasse un don. Jean-Denis Dufort explique les avantages et inconvénients d'un type de fondation ou d'un autre. Geneviève Tremblay rappelle qu'une fondation est attachée à une mission. Elle explore actuellement le fonctionnement d'une telle fondation à la CSDM. Elle soulève que le processus est long et difficile à la CSDM. Le fonctionnement de l'émission des reçus soulève des questions et il y est expliqué. Les contributions volontaires pourraient y être soumises.

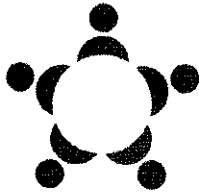
On se demande si la fondation de la CSDM attirerait moins de sympathie auprès des commerces.

Il est constaté qu'une fondation-école peut offrir une mission plus rassembleuse et un intérêt supérieur puisqu'orienté vers un projet. Les nombreux avantages marketing d'une fondation-école sont expliqués.

**8) Vote sur ces options.**

Jean-Denis Dufort propose la création d'une fondation-école. Secondé par Marie-Josée Meilleur. 26 pour, 8 contre, 2 abstentions.

Six parents se montrent intéressés pour le comité de création de la Fondation : Jean-Denis Dufort, Philippe Dulude, Mélanie Nadeau, Gontran Bage, Militza Jean et Marie-Josée Meilleur.



**École Rose-des-Vents**

4315, rue Beaubien Est  
Montréal (Québec) H1T 1S8  
Téléphone : (514) 596-6900  
Télécopieur : (514) 596-6901

**Procès-verbal  
Assemblée générale EXTRAORDINAIRE  
le 1<sup>er</sup> février 2012**

**9) Proposition sur la levée du moratoire sur les campagnes de financement.**

Un parent soulève que des activités ont été annulées et que cela a créé un vide au sein de la communauté.

Geneviève Tremblay fait état des finances qui vont relativement bien.

**10) Vote sur cette proposition**

Il est proposé de lever le moratoire. Proposé par Diane Gendron et secondé par Nicole Pino.

**11) Varia**

Il est convenu que le comité de financement n'est plus requis et de s'en tenir aux deux activités : Lecturothon et Féria.

**12) Levée de l'assemblée**

Proposé par Vincent Gendreau et secondé par Rose-Anne Cantin